OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

EURO CONVICTIONS ISR, Part GF (FR0007433669)
Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)
Site Internet : https://www.bnpparibas-am.com
Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 24/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.
BNPP AM a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Objectif de gestion : De classification Actions de pays de la zone euro, le Produit a pour objectif, sur un horizon d'investissement de cinq ans minimum, de surperformer net de frais l'indice MSCI EMU (EUR) NR (calculé dividendes nets réinvestis), dans le cadre d'une gestion patrimoniale et discrétionnaire, par appréciation du capital, en investissant, sur les marchés d'actions et de produits de taux par le biais d'OPCVM ou de FIA et de titres détenus en direct. Pour atteindre cet objectif, le Produit met en place une stratégie d'investissement axée sur des perspectives de plus-values des instruments financiers composant le portefeuille du Produit. L'objectif de gestion intègre des critères de bonne gouvernance et de développement durable. Il est géré selon une approche d'investissement socialement responsable (ISR) et activement par rapport à son indicateur de référence. La composition du portefeuille peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.
Caractéristiques essentielles du Produit : La stratégie d'investissement repose sur la gestion d'un portefeuille structuré en deux composantes : d'une part, des valeurs fondamentales, à faible volatilité et présentant une croissance significative sur plusieurs années et, d'autre part, des valeurs d'opportunité visant à profiter de situations de marché caractérisées (sociétés en retournement, anomalies de rendement ou de croissance).
Le processus d'investissement se décline en deux étapes : 1) une sélection de listes à partir de l'univers d'investissement grâce à des tris quantitatifs et 2) la constitution d'un portefeuille à partir d'éléments qualitatifs (études, rencontres d'analystes ou de dirigeants). La taille relative des deux composantes dépend de l'appréciation de l'environnement financier par l'équipe de gestion.
Le Produit est composé d'investissements en lignes directes et d'organismes de placement collectif (OPC). Il ne bénéficie pas du label ISR.
a) Stratégie ISR concernant les investissements en lignes directes : La recherche extra-financière consiste à intégrer une approche ISR dans la sélection des titres. Pour pouvoir être retenues en portefeuille, les entreprises doivent respecter les standards environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) suivants : respect des politiques sectorielles sur activités controversées, exclusion des entreprises exerçant des activités liées au charbon et/ou contrevenant à au moins un des Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies et/ou aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, et/ou ayant un chiffre d'affaires supérieur à 10% dans les activités controversées comme l'alcool, le tabac et l'armement, et/ou présentant les moins bonnes pratiques ESG au sein de chaque secteur d'activité. Les analystes spécialisés de la société de gestion portent leur attention sur des critères ESG selon l'approche *Best-in-class* afin de chercher à identifier les entreprises les mieux notées en matière ESG dans leur secteur respectif. Pour l'analyse des pratiques ESG des entreprises, la méthode d'évaluation est réalisée sur la base de critères (non exhaustifs) environnementaux (comme le réchauffement climatique et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre), sociaux (comme la gestion de l'emploi et des restructurations, et les accidents du travail) et de gouvernance (comme l'indépendance du conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale et le respect du droit des actionnaires minoritaires). Le Produit suit une approche d'engagement significatif de l'intégration des critères ESG dans la gestion.
Le Produit investit au moins 90% de son actif net dans des titres ayant fait l'objet d'une analyse de leurs critères ESG par une équipe dédiée d'analystes ESG de la société de gestion. Après analyse, il applique l'approche en amélioration de note selon laquelle la note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (EUR) NR calculé dividendes nets réinvestis, après élimination d'au moins 20% des valeurs les moins bien notées de cet indice. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assure que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Produit.
b) Stratégie ISR concernant les investissements en OPC (10% maximum de l'actif net) : L'équipe de gestion sélectionne des OPC appliquant des filtres ISR et adoptant une approche *Best-in-class*. Elle investit de manière systématique dans des OPC ayant le label ISR ou respectant eux-mêmes les critères quantitatifs de la catégorie significativement engageante.
c) Principale limite méthodologique de la stratégie extra-financière : Certaines entreprises détenues en portefeuille peuvent avoir des pratiques ESG perfectibles et/ou être exposées à certains secteurs où les problématiques environnementales, sociales ou de gouvernance demeurent importantes.
Le Produit investit dans des titres d'entreprises de tous secteurs, de grande, moyenne et petite capitalisation (dans la limite de 10% maximum de l'actif net dans ces deux derniers cas), émis sur les marchés d'un ou de plusieurs pays de la zone euro. Il peut investir en actions émises sur les Bourses des différents pays de l'Espace Economique Européen (EEE). Il ne s'impose aucune répartition géographique déterminée de ses investissements au sein de la zone euro. Afin d'être éligible au plan d'épargne en actions (PEA), il est investi à 75% minimum en actions éligibles au PEA.
A titre accessoire, pour les besoins de sa trésorerie, le Produit peut investir en instruments du marché monétaire ou en titres de créance négociables, sans contrainte de duration, de sensibilité, ni de qualité d'émetteur qui pourront être publics ou privés. Il peut également détenir jusqu'à 10% maximum de son actif net dans des parts ou actions d'OPC ou de fonds d'investissement étrangers.
Le gérant peut utiliser les instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français ou étrangers, en vue de couvrir et/ou d'exposer le Produit aux risques actions et/ou d'indices et/ou de taux et/ou de change. L'exposition globale ne dépassera pas 100% de l'actif net.
Les demandes de rachat sont centralisées par BNP Paribas du lundi au vendredi à 17 heures, exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du lendemain ouvré, réglées et livrées dans les cinq jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.
Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du Produit.
Autres informations : Le Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq ans.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, les documents d'informations clés relatifs aux autres parts de ce Produit, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française du Produit, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.
Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6.031,95 EUR	2.166,42 EUR
	Rendement annuel moyen	-39,68%	-26,35%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8.148,33 EUR	10.017,39 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,52%	0,03%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10.443,23 EUR	13.539,99 EUR
	Rendement annuel moyen	4,43%	6,25%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14.425,42 EUR	16.721,65 EUR
	Rendement annuel moyen	44,25%	10,83%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2023.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.
En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	305,07 EUR	941,58 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,07%	1,57% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,82% avant déduction des coûts et de 6,25% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,99% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.	97,02 EUR
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8,05 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.
La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.
Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque. Le Produit a un dispositif de plafonnement des rachats de parts permettant à la société de gestion de reporter les demandes de rachat dans des circonstances exceptionnelles et selon les conditions détaillées dans le prospectus du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
  (1) Cliquez sur https://www.bnpparibas-am.fr (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à son indice de référence. Il peut vous aider à évaluer comment le Produit a été géré dans le passé et à le comparer à son indice de référence.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/.
- Ce Produit a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou *swing pricing* dont les dispositions sont définies dans son prospectus.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.